

Assemblée générale spéciale du vendredi 27 mars 2015 - 12h30

0. Constatation du quorum: - Il y a plus de 30 personnes.

1. Ouverture: Pascale

2. Élection

- Yann propose Simon-Pierre comme président et Anick Lévesque comme secrétaire.

- Kim appuie.

- Adopté à l'unanimité.

3. LADOS: - Adopté à l'unanimité.

4. ADPV: - Adopté à l'unanimité (Kim dit: Anick est la meilleure :))
(Vincent appuie)

5. Vote de grève pour le 2 avril:

- Il y a eu une demande pour voter une grève pour le 2 avril, pour participer à la manifestation à Montréal.

- Rosalie propose « que l'AESMUL adopte un mandat de grève pour le 2 avril 2015 afin de permettre à ses membres de se rendre à la manifestation nationale à Montréal. »

• Kim appuie

• La proposition est débattue.

◦ Gabriel demande si on peut faire un vote électronique.

Simon-Pierre a trouvé une façon de le faire (très technique)

Il faudrait accepter que David Landry ait accès aux résultats du vote. (C'est une personne externe).

◦ David Émond demande le droit de parole.

◦ Étienne propose qu'on lui donne le droit de parole.

◦ Kim appuie.

◦ Adopté à l'unanimité.

◦ Laurent Robert-Veillelle demande le droit de parole.

◦ Benoit propose qu'on lui donne le droit de parole.

- Kim appuie
- Adopté à l'unanimité.
- Gabriel propose l'amendement:
 - « Que le vote se fasse de manière électronique.
 - Le courriel sera envoyé dimanche matin (29 mars 2015)
 - et le vote se terminera le lundi (30 mars 2015)
 - à 23h. »

- Samuel appuie
- L'amendement est débattu.
- Nouvelle idée: référendum par papier sur une plus longue période de temps.

- Mylène demande le vote sur l'amendement.

Pour: Presque la totalité

On passe au vote:

Pour: 19

Contre: 11

Abstention: 6

L'amendement passe.

- On continue à débattre la proposition.

- Benoit propose l'amendement:

« Que la question électronique soit: « Que L'AESMUL adopte un mandat de grève le 2 avril 2015 afin de permettre à ses membres de se rendre à la manifestation nationale. »

- Etienne appuie

- Adopté à l'unanimité.

- On continue à débattre la proposition.

(La question est maintenant de décider si le référendum aura lieu.)

- Benoît demande le vote sur la proposition.

Pour: Tous

Le référendum aura lieu.

- Il est suggéré de faire une rencontre mardi ou mercredi pour organiser le piquetage si le vote de grève passe. Simon-Pierre va s'en occuper.

- La question se pose de savoir quels cours seront piquetés. (Par exemple si aucun étudiant de l'AESMUL n'y assiste)
On fait confiance à la bonne foi des membres.

6. Varia: - Vincent G.G. (président des élections) fait un rappel pour que les gens lui apportent leur candidature.
- Gabriel veut envoyer le procès verbal ce soir par courriel.

7. Fermeture: Évany.